

Prise en compte du risque radon dans les démarches de qualité de l'air intérieur

Formation CNFPT délégation
Franche Comté 12/12/2013

Nantes 14/11/2013
CNFPT Franche Comté



Sommaire

- **1. Historique du projet**

Projet PLURALISTE RADON

Journée COTITA

- **2. La formation CNFPT « Prise en compte du risque radon dans les démarches de qualité de l'air intérieur »**

- **3. Perspectives**

HISTORIQUE DU PROJET PLURALISTE RADON EN FRANCHE COMTE

Le Projet initié en septembre 2011 par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), Pays de Montbéliard Agglomération, ATMO Franche-Comté ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS) en partenariat avec le CEPN afin de contribuer à l'information et à l'accompagnement de plusieurs publics pour la prise en charge du risque lié au radon :

- la population en général, les relais d'information comme les médecins ou les enseignants,**
- les professionnels du bâtiment, tant pour la construction de bâtiments neufs que pour la remédiation du bâti ancien en lien avec les politiques d'efficacité énergétique,**
- les décideurs locaux, les collectivités territoriales et les administrations publiques.**

Rôle du CNFPT

Le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale CNFPT acteur majeur de la formation des agents des collectivités territoriales a pris part au groupe « Collectivités territoriales »

Objectif :

Proposer en 2013 une formation aux agents des collectivités sur la maîtrise d'œuvre à la suite de la journée CoTiTa du 18 septembre 2012 « Améliorer la Qualité de l'air dans nos Bâtiments : Usage et Conception » organisée par le CETE de Lyon, la DREAL Franche-Comté et le CNFPT.

Journée COTITA

Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement – Besançon le 18 septembre 2012

En partenariat avec les DREAL Franche Comté et Bourgogne, le CETE de Lyon, l'ARS, ATMO, le CNFPT

Journée d'actualités sur la qualité de l'air intérieur avec un focus sur le risque radon

122 participants

1/3 Etat, 1/3 collectivités territoriales et 1/3 professionnels

Questionnaires de satisfaction très positifs et forte demande de compléments de retours d'expériences et de techniques de remédiation

D'où la confirmation de mettre en place la formation proposée dès le mois d'avril au cours de la programmation 2013

Formation CNFPT site www.cnfpt.fr

Stages

OFFRE DE FORMATION DU CNFPT

DOMAINE : ENVIRONNEMENT / Sous-domaine : Résorption des nuisances et pollutions

NOUVEAU

PRENDRE EN COMPTE LE RISQUE RADON DANS LA PROBLÉMATIQUE DE LA QUALITÉ DE L' AIR INTÉRIEUR

Durée **1 jour**

PUBLIC

BESANÇON
R001 - 12/12/13

Techniciens territoriaux, responsables et directeurs de services.

Information et Inscription
Franche Comté
Fernando Da Silva
03 81 41 98 46

OBJECTIFS

- Sensibiliser au risque radon : bases réglementaires, normes.
- Renseigner un cahier des charges et traiter les réponses aux appels d' offre.
- Sensibiliser sur les concepts techniques pour le bâti (neuf et réhabilitation).

Code stage: 0290Z

CONTENU

- Sensibilisation : qu' est-ce que le radon et quels sont les risques sanitaires associés.
- Spécificités de la Franche Comté.
- Réglementation : les acteurs, les ressources et les références.
- Retour d' expérience de collectivités.
- Les bonnes pratiques techniques.
- La problématique du cahier des charges et le traitement des réponses aux appels d' offre.
- Exemples de critères quantifiables.

Communication auprès des collectivités territoriales

Un groupe réduit s'est réuni pour travailler sur une plaquette de communication à destination des collectivités via l'AMF (association des maires de France et tout destinataires utile d'informer)

Cette plaquette devait également servir à amener dans la démarche et le groupe de travail d'autres collectivités (difficultés de mobiliser les CT)

L'objectif était également de faire connaître la formation de décembre 2012 dans la continuité de la journée COTITA

Calage de la formation

Le groupe CT s'est réuni à 3 reprises pour caler l'architecture définitive de la formation au cours de l'année 2013

- prises de contact avec les intervenants pressentis**
- témoignages de collectivités**

Déroulé finalisé : matin

9h00 – 10h15 Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur (QAI) et au risque lié au radon (ARS/ASN)

- **Prise en compte de la QAI**
- **Le radon est une composante de la QAI**
- **Les risques sanitaires associés**
- **Les spécificités de la Franche-Comté**

Démarche de prise en charge du risque lié au radon (réglementation, acteurs, ressources, références) (ARS/ASN)

10h25 – 11h10 Présentation des premiers résultats de l'état des lieux des travaux de remédiation dans les lieux ouverts au public en Franche-Comté

11h10 – 12h00 Présentation de retours d'expérience de collectivités territoriales dans la gestion du risque lié au radon

- **Expérience de la ville de Lure – Emmanuel Mittler, Services Techniques de la ville de Lure**
- **Expérience de Pays de Montbéliard Agglomération**

Déroulé finalisé : après-midi

13h30 – 14h15

Présentation de la construction de la Maison des Energies à Héricourt (Conseil Régional, Pôle Energie)

14h15 – 14h45

Présentation de la grille de pré-diagnostic du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (Stéphane Colle, CETE de l'Ouest)

14h45 – 16h00

Présentation des techniques de construction à mettre en place pour des bâtiments neufs et les techniques pour la remédiation dans les bâtiments existants (Bernard Collignan, Centre Scientifique et Technique de l'Equipement)

Etat des lieux et perspectives

Malgré des relances auprès des collectivités aucune inscription au 12 novembre 2012...

Une dernière réunion a permis d'identifier des actions correctives pour la journée organisée en 2014

- **Changement de l'intitulé de la formation**
- **Affichage dans le domaine du génie technique et pas uniquement dans le domaine « Environnement : résorption des nuisances et des pollutions »**
- **Transformation en journée d'actualités**
- **Changement de date pour octobre 2014 au lieu de décembre**

Une dernière tentative est menée avec le Nord Franche Comté sur des publics ciblés pour maintenir l'action du 12 décembre 2013

Annexe : plaquette d'info

La qualité de l'air intérieur : un enjeu de santé publique

Nous passons jusqu'à 90 % de notre temps dans des espaces clos, il est donc très important de veiller à la qualité de l'air intérieur. Afin d'échanger sur cet enjeu de santé publique, une journée d'information sur la qualité de l'air intérieure et le radon en Bourgogne - Franche-Comté, inscrite dans le cycle des Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement (COTITA)⁽¹⁾ a été organisée à Besançon le 18 Septembre 2012 par le CETE de Lyon, les DREAL Bourgogne et Franche-Comté, l'ARS Franche-Comté, la délégation régionale du CNFPT de Franche-Comté, l'ASCOMADE, le Pôle Energie Franche-Comté, Pays de Montbéliard Agglomération, le CEPN ainsi que les Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air, ATMO Franche-Comté et Atmos'air Bourgogne.

Cette journée, qui a mobilisé plus de 120 intervenants d'horizons divers : 1/3 d'organismes publiques, 1/3 de collectivités territoriales et 1/3 de professionnels du bâtiment (architecte, diagnostiqueur, etc.), a permis de répondre à de nombreuses interrogations liées à la thématique de la qualité de l'air et du radon. Cet échange, riche d'informations, a suscité un vif intérêt auprès des participants qui ont émis par ailleurs le besoin d'informations techniques notamment sur les solutions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments.

Pour en savoir plus sur la journée COTITA : <http://www.cotita.fr/spip.php?article047>.

Cadre réglementaire et législatif : les obligations

L'air intérieur est reconnu comme enjeu fort de progrès en santé publique dans les Plans Nationaux Santé Environnement (PNSE1 en 2004-2008 et PNSE2 en 2009-2013) mis en place par la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique ainsi que dans leur déclinaison régionale (PRSE).

Début 2008, de nombreuses recommandations ont été éditées dont certaines ont été reprises dans les lois Grenelle 2009 et 2010 comme l'étiquetage obligatoire des produits et matériaux de construction ou encore la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Textes de référence :

- Décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public
- Décret n°2011-1727 du 2 décembre 2011 relatif aux valeurs-guides pour l'air intérieur pour le formaldéhyde et le benzène
- Décret n°2011-1728 du 2 décembre 2011 relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public
- Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils
- Arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux modalités de gestion du risque lié au Radon dans les ERP

Bâtiment et enjeux sanitaires

Les sources de pollution sont nombreuses : tabagisme, moisissures, matériaux de construction, meubles, acariens, produits d'entretien, peintures, radon ...

Ces sources de pollution peuvent entraîner des conséquences sanitaires (maux de tête, fatigue, étourdissements, asthme, manifestations allergiques, maladies infectieuses, intoxications, cancers, etc.) et financières potentielles. En France, le coût des effets d'une mauvaise qualité de l'air intérieur est estimé entre 10 et 40 milliards d'euros par an⁽²⁾. Le Grenelle de l'Environnement a fixé un objectif ambitieux de réduction de la consommation énergétique des bâtiments de 38% à l'horizon 2020. L'atteinte de cet objectif passe par une amélioration importante de la performance énergétique des bâtiments, qu'il s'agisse de construction neuve ou de rénovation des bâtiments existants. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique doivent nécessairement intégrer les aspects qualité et renouvellement d'air. L'amélioration de la qualité de l'air passe aussi par une évolution du comportement des occupants (choix des matériaux, du mobilier, ...).

(2). Source : EnVIE, programme européen sur la qualité de l'air intérieur - www.envie-laq.eu

Quelques bonnes pratiques ...

L'étiquetage et les labels
L'étiquetage des produits de construction et de décoration informe le consommateur sur le niveau d'émission de polluants volatils dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Par ailleurs, différents labels, certifications et écolabels développent des exigences relatives à la qualité de l'air intérieur.



Eviter de polluer



Aérer



Source de l'image : INRS



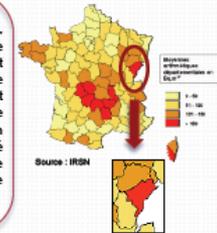
Ventiler

De nouveaux défis pour la ventilation

La ventilation est un des piliers incontournable d'une bonne qualité de l'air intérieur grâce à son action de diffusion et de dilution des polluants. Elle représente un élément clé pour la santé, le confort des occupants et pour la réduction de la facture énergétique d'un bâtiment. Il est nécessaire de trouver le bon équilibre pour maintenir une bonne qualité de l'air et minimiser les pertes d'énergie dans la durée. La maintenance et l'entretien des systèmes est donc primordial.

Focus sur le radon ...

Le radon est un gaz radioactif inodore, incolore, naturellement présent dans la croûte terrestre, dont l'activité radiologique est mesurée en becquerels par mètre cube (Bq/m³). Il provient de la désintégration de l'uranium issu du sol et s'accumule dans les espaces clos. Ce gaz est classé, depuis 1988 par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC), comme cancérigène pulmonaire certain chez l'homme. Trois départements en Franche-Comté sont classés prioritaires pour la prise en charge du risque lié au radon : le Doubs, le Territoire de Belfort et la Haute-Saône. D'après l'évaluation de l'impact sanitaire en Franche-Comté en 2007, le nombre de décès par an attribuable au radon serait de 100, soit 1% de la mortalité régionale et 20% des décès par cancer pulmonaire. Par ailleurs, la méconnaissance du risque (10% des franco-comtois connaissent ce qu'est le radon⁽³⁾) justifie la mise en place d'actions de sensibilisation de l'ensemble des acteurs et des parties prenantes.



(3) Source : Observatoire Régional de la Santé Franche-Comté

La démarche pluraliste radon en Franche-Comté

Afin d'améliorer la prise en charge du risque lié au radon, une démarche a été initiée en septembre 2011 par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), Pays de Montbéliard Agglomération, ATMO Franche-Comté ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce projet vise à s'approprier les défis de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur (dont le radon est une composante) en lien avec les enjeux d'efficacité énergétique. La démarche propose ainsi de contribuer à l'information et à l'accompagnement de plusieurs publics : population générale, professionnels du bâtiment (tant pour la construction de bâtiments neufs que pour la remédiation du bâti existant), et décideurs locaux.

Les premières actions résultant de la démarche pluraliste radon en Franche-Comté sont :

- une formation « Prise en compte de la qualité de l'air intérieur et du risque radon dès la conception d'une maîtrise d'ouvrage ». Cette formation dispensée par le CNFPT le 13 décembre 2013 sera la continuité des actions de sensibilisation déjà initiée auprès des techniciens, directeurs de services techniques des collectivités lors de la journée COTITA de septembre 2012.
- une action de sensibilisation des professionnels du bâtiment en février 2013 sur le territoire des Vosges Saônoises,
- une action de sensibilisation des habitants suivie d'une campagne de mesures du radon dans l'habitat sur le territoire du Pays de Montbéliard, etc.

COMMENT AGIR ?

- Vous souhaitez :
 - mettre en place des actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur, de prise en charge du risque lié au radon ;
 - informer ou former vos collaborateurs et vous-même ;
 - vous associer à la démarche pluraliste ; etc.

Vous pouvez contacter ... (à définir)

Annexe : plaquette d' info

La démarche pluraliste radon en Franche-Comté

Afin d'améliorer la prise en charge du risque lié au radon, une démarche a été initiée en septembre 2011 par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), Pays de Montbéliard Agglomération, ATMO Franche-Comté ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce projet vise à s'approprier les défis de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur (dont le radon est une composante) en lien avec les enjeux d'efficacité énergétique. La démarche propose ainsi de contribuer à l'information et à l'accompagnement de plusieurs publics : population générale, professionnels du bâtiment (tant pour la construction de bâtiments neufs que pour la remédiation du bâti existant), et décideurs locaux.

Les premières actions résultant de la démarche pluraliste radon en Franche-Comté sont :

- une formation « **Prise en compte de la qualité de l'air intérieur et du risque radon dès la conception d'une maîtrise d'ouvrage** ». Cette formation dispensée par le CNFPT le 13 décembre 2013 sera la continuité des actions de sensibilisation déjà initiée auprès des techniciens, directeurs de services techniques des collectivités lors de la journée COTITA de septembre 2012.
- une action de sensibilisation des professionnels du bâtiment en février 2013 sur le territoire des Vosges Saônoises,
- une action de sensibilisation des habitants suivie d'une campagne de mesures du radon dans l'habitat sur le territoire du Pays de Montbéliard, etc.

COMMENT AGIR ?



Vous souhaitez :

- mettre en place des actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur, de prise en charge du risque lié au radon ;
- informer ou former vos collaborateurs et vous-même ;
- vous associer à la démarche pluraliste ; etc.

Vous pouvez contacter ... (à définir)

Démarche pluraliste radon en Franche-Comté

